

# DES APPRENTIS DU CEFF STIMULENT LEUR PENSÉE ENTREPRENEURIALE



**En août 2018, un projet axé sur la pensée entrepreneuriale a été lancé par des représentants d'écoles professionnelles qui ont obtenu un financement du Secrétariat d'État à la formation et la recherche. «À l'heure actuelle, on ne tient pas suffisamment compte du thème de la pensée et de l'action entrepreneuriales dans les écoles professionnelles suisses», dixit la Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles (CSD, 2021).**

Ce projet a pour but de sensibiliser les apprentis à la prise de responsabilités et de leur permettre de contribuer au développement de l'économie ou de la société à la suite de leur apprentissage. Pour ce faire, il a été décidé de faire intervenir cette démarche au sein de l'enseignement de la culture générale à travers un travail personnel d'approfondissement (TPA), travail qui fait partie intégrante de l'examen de fin d'apprentissage.

Contacté par l'École professionnelle artisanat et service communautaire de Martigny, qui avait fait œuvre de pionnière dans

ce projet, le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone a décidé de se lancer dans ce nouveau défi. En 2021, un groupe de travail composé d'enseignants des domaines ARTISANAT et INDUSTRIE du ceff a été créé. Sa mission, basée sur des documents et des formations proposées par l'école de Martigny, consistait à déployer ce projet au ceff en moins d'une année scolaire. Le groupe de travail a ainsi élaboré plusieurs documents permettant d'encadrer le projet entrepreneurial. Il a tenu à élargir l'idée d'entreprise à un projet de manifestation ou d'association afin d'inclure tous les aspects de l'envie d'entreprendre. À des fins de test, le groupe d'enseignants a fait l'exercice par lui-même pour mieux appréhender la quantité de travail demandée.

À la rentrée scolaire d'août 2022, le TPA entrepreneurial, composé de cinq modules, a été lancé au sein de deux classes en dernière année de formation. L'une concerne les installateurs électriciens du ceff ARTISANAT composée de treize élèves. L'autre est composée de sept automaticiens, six électroniciens en multimédia et de cinq électroniciens du ceff INDUSTRIE. Les apprentis se sont lancés dans leur projet respectif par groupes de deux.

## SIX SOURCES D'INSPIRATION

Afin de sensibiliser les élèves au monde entrepreneurial et de les aider à trouver une idée de développement, l'accent a été mis dans un premier temps sur la recherche d'idées. Pour ce faire, les enseignants ont rendu les élèves attentifs aux six principales sources d'inspiration:

- 1) **La mode ou le «trending»:** trouver les tendances qui pourraient se profiler à long terme dans certains domaines.
- 2) **L'imprévu:** se baser sur un problème déjà rencontré dans la vie de tous les jours et trouver des idées afin de le résoudre.
- 3) **L'amélioration:** proposer des pistes d'amélioration d'un produit qui existe déjà.
- 4) **L'innovation:** inventer et imaginer de nouveaux concepts grâce aux nouvelles technologies.
- 5) **L'évolution démographique:** se baser sur l'évolution de la société pour proposer des biens ou des services.
- 6) **Modification des valeurs:** utiliser les valeurs telles que le partage, l'échange et la solidarité pour trouver des idées.

Dans cette première partie du TPA, des entrepreneurs de la région interviennent dans les classes afin de partager leur parcours et de rendre les élèves attentifs aux difficultés que l'on peut rencontrer lors d'un tel défi.

Une fois leur choix défini, il est demandé aux élèves de tester leur idée en sondant la population sur son éventuel intérêt pour le produit ou le service. Le but de cette étape est alors de déterminer les potentiels clients et premiers utilisateurs/consommateurs, les problèmes que ce public a besoin que l'on résolve, les moyens et voies de communication à utiliser, les solutions à apporter et la manière de dégager des revenus.

La dernière phase consiste à établir un business plan, chercher le nom, le slogan, le logo de l'entreprise, et enfin à défendre le projet oralement devant deux experts choisis par l'école.

Pour conclure cette première expérience au sein du ceff, les élèves présenteront en mars 2023 le résultat de leur travail devant un jury. Durant cette présentation de trois à cinq minutes (*pitch*), les entrepreneurs en herbe tenteront de convaincre le jury avec leur projet. Au terme des présentations et autour d'un apéritif bien mérité, plusieurs prix seront attribués afin de récompenser les meilleures pensées entrepreneuriales.

Il faut souligner que ce projet s'inscrit aussi dans la stratégie économique 2030 de la CEP, et plus particulièrement dans son volet formation. En effet, il répond à la mesure N° 9 qui vise à partager l'esprit d'entreprise avec les plus jeunes. À travers ce projet d'entrepreneuriat, le ceff est, une fois de plus, au cœur des défis à venir pour notre région.

CLÉMENCE BURGEREY ▶ Coordinatrice de la culture générale au ceff  
CÉDRIC BASSIN ▶ Directeur général du ceff

